

Enquête unifiée auprès des entreprises
Énoncé de la qualité des données

Industrie des services de taxi et de limousine
Année de référence 2002

Table des matières

1.0 Concepts	3
2.0 Définitions	3
2.1 - Entité commerciale et établissement	
2.2 - Population visée	
2.3 - Variables financières	
2.4 - Variables d'exploitation et autres	
3.0 Méthodes.....	5
3.1 - Population cible	
3.2 - Base de sondage et plan d'échantillonnage	
3.3 - Collecte et traitement des données	
4.0 Qualité des données.....	8
4.1 - Taux de réponse	
4.2 - Coefficients de variation	

1.0 Concepts*

Les résultats de l'Enquête de 2002 sur l'industrie des services de taxi et de limousine représentent les estimations des statistiques financières de l'exercice pour l'ensemble de l'industrie, pour les compagnies ou associations, et pour les chauffeurs à leur propre compte, ces trois groupes pris séparément. *Les résultats de 2002 sont fondés sur des données d'enquête et des données fiscales.*

Classée sous le code 4853 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), cette industrie comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir des services de transport de voyageurs par taxi et par limousine sans horaires ni itinéraires réguliers. Sont compris dans cette classe les particuliers et les sociétés propriétaires de parcs de taxis qui fournissent les services de répartition, peu importe la façon dont les chauffeurs sont rémunérés, qu'ils soient salariés ou qu'ils louent leur véhicule. Sont également compris les propriétaires-chauffeurs de taxis (chauffeurs à leur propre compte).

2.0 Définitions

2.1 Entité commerciale et établissement

Une entité commerciale est un agent économique qui a la responsabilité et le pouvoir d'affecter des ressources à la production de biens et de services.

Un établissement statistique est une entité de production ou le plus petit groupe d'entités de production qui produit un ensemble de biens et/ou de services homogènes; dont les activités ne débordent pas les frontières provinciales et qui est en mesure de fournir des données sur la valeur de leur production ainsi que le coût des principaux intrants intermédiaires utilisées et le coût et l'importance de la main-d'oeuvre affectée à la production.

2.2 Population visée

La population cible de cette enquête est constituée de tous les établissements statistiques comportant sous le code 4853 du SCIAN qui ont eu des activités pendant au moins une journée au cours de l'année de référence 2002.

2.3 Variables financières

2.3.1 Revenu

- Revenus provenant de la vente de biens et services générés par les services de taxi, limousine et de répartition; de même que la vente de bien et services secondaires (ex : réparation, essence, équipement de communication).
- Autre revenus d'exploitation, y compris notamment les revenus générés par la location et location à bail des véhicules automobiles, les postes d'attentes, les locaux

* Les changements apportés aux concepts, aux définitions et aux méthodes se rapportant à l'enquête de 1998 sont indiqués en italiques.

à bureaux, les revenus de générés par la publicité et ceux provenant de programmes locaux et provinciaux (ex : ambulance, transport adapté ou services scolaires).

- Total des revenus d'exploitations, c'est-à-dire la somme de tous les revenus d'exploitation.
- Revenus autres que d'exploitation, y compris les revenus d'intérêts et de dividendes.
- Revenu total, c'est-à-dire la somme des revenus d'exploitation et des autres revenus.

2.3.2 Dépenses

- Salaires, traitements et avantages sociaux, c'est-à-dire, en premier lieu, les salaires et traitements versés, y compris notamment la paie de vacances et les commissions, pour tous les employés qui reçoivent un formulaire T4 Supplémentaire. Cette catégorie englobe en outre la partie patronale des avantages sociaux des employés, y compris les cotisations au Régime de pensions du Canada et à l'assurance-emploi.
- Coût de l'énergie et des fournitures, y compris le coût des fournitures de bureau et autres fournitures et matériel utilisé pour l'exploitation de l'entreprise, de même que le coût de l'électricité, de l'essence, du gaz naturel et d'autres formes d'énergie.
- Dépenses de location et location-bail, c'est-à-dire les frais de location des locaux, de véhicules automobiles, d'ordinateurs et d'autres machinerie et outillage.
- Dépense d'entretien et de réparation, c'est-à-dire les paiements versés pour l'achat de services d'entretien et de réparation de bâtiments, de véhicules automobiles et d'autres machinerie et outillage.
- Impôts fonciers et taxes professionnelles, c'est-à-dire tous les types d'impôts fonciers et de taxes professionnelles. Les contributions sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation ne font pas partie de cette catégorie.
- Autres services achetés, y compris les paiements versés aux propriétaires-exploitants, les frais de téléphone et d'autres services de télécommunication, les assurances, la publicité et la promotion des ventes.
- Frais de dépréciation, c'est-à-dire les frais relatifs à la dépréciation et l'amortissement de bâtiments, de véhicules et d'autres machinerie et outillage.
- Autres dépenses d'exploitation, y compris des éléments comme les redevances et droits de franchisage, les créances irrécouvrables et les ajustements du stock. Les contributions sociales aux régimes provinciaux de santé et d'éducation font partie de cette catégorie.
- Total des dépenses d'exploitation, c'est-à-dire la somme de toutes les dépenses d'exploitation.

- Dépenses autres que d'exploitation, c'est-à-dire les dépenses d'intérêt pour des emprunts ou les intérêts sur les engagements de location-acquisition.
- Total des dépenses, c'est-à-dire la somme des dépenses d'exploitation et des autres dépenses.

2.3.3 Revenus nets d'exploitation

- Marge d'exploitation, c'est-à-dire la différence entre les revenus d'exploitation et les dépenses d'exploitation.
- Ratio d'exploitation, c'est-à-dire le ratio des dépenses d'exploitation aux revenus d'exploitation.

3.0 Méthodes

Les données ont été produites dans le cadre de l'Enquête unifiée auprès des entreprises (EUE) de Statistique Canada. L'EUE permet de regrouper dans une même enquête intégrée plusieurs enquêtes annuelles auprès des entreprises. Ce faisant, l'EUE vise à recueillir des données uniformes et intégrées pour plusieurs types d'enquêtes et tailles d'entreprise, avec suffisamment de détails pour produire des statistiques provinciales exactes.

3.1 Population cible

La population cible de cette enquête est constituée de tous les établissements comportant sous le code 4853 du SCIAN dans le Registre des entreprises, qui ont eu des activités pendant au moins une journée au cours de l'année de référence 2002.

3.2 Base de sondage et plan d'échantillonnage

3.2.1 Base de sondage

La base de sondage qui a permis de tirer un échantillon probabiliste est le Registre des entreprises (RE) de Statistique Canada.

Dans le RE, sous le code 4853 du SCIAN, on dénombrait 12 280 établissements ayant eu des activités pendant au moins une journée au cours de l'année de référence 2002. De ce nombre, on comptait 9 330 établissements d'entreprises non constituées en sociétés (chauffeurs à leur propre compte), 1 958 établissements d'entreprises constituées en sociétés (compagnies et associations) et 992 autres établissements (sociétés sans but lucratif).

En raison de la nature de cette industrie, 22 437 petits établissements d'entreprises non constituées en sociétés (chauffeurs à leur propre compte) et ne figurant pas dans le RE ont été exploités en 2002. Un modèle mathématique a été utilisé pour estimer le nombre de ces établissements.

Il est à noter que de petites modifications à la couverture du RE et des améliorations à la méthodologie de l'enquête ont été apportées en 2002. Par souci de cohérence, des

révisions ont également été effectuées aux années 2000 et 2001 afin de rajuster les changements.

3.2.2 Plan d'échantillonnage

Deux sources de données ont servi à calculer les estimations :

- Une enquête sur un échantillon probabiliste des établissements offrant des services de taxi et de limousine dont le revenu annuel brut d'entreprise est supérieur aux seuils d'enquête;
- Des données fiscales permettant d'établir des estimations pour les entreprises dont le revenu annuel brut d'entreprise est inférieur aux seuils d'enquête. Pour ce faire, un plan d'échantillonnage des établissements d'entreprises non constituées en sociétés (chauffeurs à leur propre compte) et un recensement des établissements d'entreprises constituées en sociétés (compagnies et associations) sont utilisés.

Le seuil d'enquête s'élevait à 30 000 \$ pour toutes les provinces et territoires. Au total, 7 442 établissements répertoriés dans le RE avaient un revenu annuel supérieur aux seuils d'enquête en 2002. De ce nombre, on comptait 5 844 établissements d'entreprises non constituées en sociétés (chauffeurs à leur propre compte), 1 140 établissements d'entreprises constituées en sociétés (compagnies et associations) et 458 autres établissements (sociétés sans but lucratif).

Dans l'ensemble, on a estimé la présence de 3 486 établissements d'entreprises non constituées en sociétés (chauffeurs à leur propre compte) et de 818 établissements d'entreprises constituées en sociétés (compagnies et associations) à l'aide des données fiscales. Tous les établissements d'entreprises constituées en sociétés (recensement) ont été sélectionnés par le processus d'estimation et 341 (9,8 %) établissements d'entreprises non constituées en sociétés l'ont été par un échantillon fiscal.

3.2.3 L'unité d'échantillonnage

L'unité d'échantillonnage utilisée pour l'enquête probabiliste est constituée des établissements d'une entreprise qui ont des activités dans la même branche d'activité et dans la même province. L'unité d'échantillonnage peut également être appelée «grappe d'établissements».

3.2.4 Taux d'échantillonnage de l'enquête

Des 7 442 établissements, 323 ont été sélectionnés pour faire partie de l'échantillon, ce qui correspond à un taux d'échantillonnage global de 4,3 %. Plus précisément, un total

de 170 établissements d'entreprises non constituées en sociétés (chauffeurs à leur propre compte) ont été sélectionnés parmi 5 844 (2,9 %), 142 établissements d'entreprises constituées en sociétés (compagnies et associations) ont été échantillonnés parmi 1 140 (12,5 %) et 11 autres établissements (sociétés sans but lucratif) ont été échantillonnés parmi 458 (2,4 %).

3.3 Collecte et traitement des données

3.3.1 Collecte des données

Au printemps 2003, les questionnaires ont été envoyés par la poste aux 323 établissements de l'échantillon. On a demandé aux répondants de déclarer les données de leur exercice de 12 mois le plus récent.

En plus d'avoir recours à l'envoi de questionnaires par la poste, on a aussi procédé à des interviews téléphoniques assistées par ordinateur (ITAO) pour la collecte, la saisie, la vérification et le suivi des données. La période de collecte a pris fin en septembre 2003.

3.3.2 Traitement des données - Imputation

Les données rapportées furent examinées afin de déterminer si elles étaient complètes et uniformes, grâce à des vérifications automatisées et à un examen analytique. Un autre système automatisé a été utilisé pour imputer les données dans le cas de refus, de non-réponse et de non-contact, en partie avec l'aide des données fiscales.

Le processus d'imputation a aussi été couplé à un examen analytique manuel. Au total, 24 % des enregistrements furent imputés en 2002. Le taux enregistré en 2002 est considéré comme acceptable pour une enquête auprès des entreprises. Du fait que l'on a utilisé des données fiscales, la qualité des données découlant du processus d'imputation est considérée comme très bonne pour les variables agrégées, par exemple le total des revenus et le total des dépenses, et comme bonne pour les variables plus détaillées.

3.3.3 Traitement des données - Allocation

Dans un certain nombre de cas, les répondants ont rapporté leurs données en combinant de nombreuses unités d'échantillonnage situées dans plus d'une province, ce qui a nécessité la répartition des données. Des renseignements auxiliaires, découlant principalement des formules T4 supplémentaires, ont été utilisés pour répartir les données rapportées dans le rapport combiné entre les diverses provinces où ces entreprises ont des activités. Cette source d'information utilisée pour l'allocation a permis de produire une distribution fiable des revenus et dépenses par province et territoire.

3.3.4 Traitement des données – Estimation

Le poids d'échantillonnage tirés du plan de sondage a été modifiés et améliorés à partir de données plus à jour. On a pu procéder ainsi parce que depuis le tirage de l'échantillon, le Registre de entreprises a été mis à jour et comporte des renseignements

plus complets. L'ensemble final de poids rend compte de la façon la plus juste possible de l'évolution des caractéristiques de la population de cette industrie. Les estimations finales ont été calculées en combinant les estimations d'enquête et les estimations de données fiscales.

Les données normales incluent les tableaux suivants :

Au tableau 1, des estimations finales de l'industrie sont produites selon la province et le territoire pour **l'ensemble des transporteurs** dans l'industrie des services de taxi et de limousine (SCIAN 4853) et pour les variables financières figurant dans la section *Définitions*.

Au tableau 2, des estimations finales de l'industrie sont produites selon la province et le territoire pour **les compagnies et les associations de taxi et de limousine** et pour les variables financières figurant dans la section *Définitions*.

Au tableau 3, des estimations finales de l'industrie sont produites selon la province et le territoire pour **les chauffeurs de taxi et de limousine à leur propre compte** et pour les variables financières figurant dans la section *Définitions*.

4.0 Qualité des données

Toutes les enquêtes risquent de comporter des erreurs d'échantillonnage et des erreurs non dues à l'échantillonnage. Statistique Canada a recours à toute une gamme de méthodes pour minimiser tous les types d'erreur. Tous les efforts furent déployés pour réduire les erreurs non dues à l'échantillonnage, lesquelles découlent des omissions, du dédoublement, de la déclaration et du traitement.

4.1 Taux de réponse

Tel qu'illustré au **tableau A** ci-dessous, 51 % des 323 questionnaires envoyés pour l'enquête furent remplis en tout ou en partie en 2002. Un autre 9 % des questionnaires furent envoyés à des répondants ne faisant pas partie du SCIAN 4853. Finalement, 40 % des questionnaires furent envoyés à des répondants qui ont soit refusé de les remplir, ne les ont pas remplis avant la date de clôture de la collecte ou ont été impossible à contacter. Le taux de réponse, mesuré comme la proportion des questionnaires remplis parmi ceux faisant partie du champ de l'enquête, s'est établi à 56 % en 2002.

Table A

Questionnaires	2002	
	Nombre	%
Complété en tout ou en partie	165	51 %
Hors-champs (inactive / retiré des affaires / duplicata)	28	9 %
non-réponse (refus / impossible à contacter / impossible à localiser)	130	40 %
Total	323	100 %

4.2 Coefficients de variation

Les coefficients de variation (c.v.) correspondant aux estimations finales furent calculés. La qualité des estimations finales est classée comme suit:

- Excellente c.v. entre 0.01% et 4.99%
- Très bonne c.v. entre 5.00% et 9.99%
- Bonne c.v. entre 10.00% et 14.99%
- Acceptable c.v. entre 15.00% et 24.99%
- À utiliser avec prudence c.v. entre 25.00% et 34.99%
- Non fiable c.v. > 35.00%

En se basant sur cette échelle et tel qu'illustré au **tableau B** ci-dessous, les estimations du revenu total pour toute l'industrie furent jugées « très bonnes » au niveau national et « excellentes » à « acceptables » au niveau provincial et territorial en 2002. Les estimations du revenu total pour les compagnies et les associations de taxi pris séparément ont été jugées « très bonnes » au niveau national et « très bonnes » à « non fiables » (Manitoba) au niveau provincial et territorial. Finalement, les estimations du revenu total pour les chauffeurs à leur propre compte pris séparément ont été jugées « très bonnes » au niveau national et « très bonnes » à « non fiables » (TN et NB) au niveau provincial et territorial.

Dans l'ensemble, les estimations finales sont perçues comme présentant un portrait fiable de l'industrie des services de taxi et de limousine au Canada.

Table B: CVs – Estimés totaux, Revenu total

	TOUS	COMPAGNIES & ASSOCIATIONS	CONDUCTEURS À LEUR PROPRE COMPTE
CAN	Très bonne	Très bonne	Très bonne
TN	Acceptable	Acceptable	Non fiable
IPE	Bonne	Recensement	Acceptable
NE	Très bonne	Très bonne	Acceptable
NB	Bonne	Acceptable	Non fiable
QC	Bonne	Acceptable	Acceptable
ON	Bonne	Acceptable	Acceptable
MB	Acceptable	Non fiable	À utiliser avec prudence
SK	Très bonne	Très bonne	Acceptable
AB	Très bonne	Acceptable	Bonne
CB	Très bonne	Acceptable	Acceptable
YK	Recensement	Recensement	Recensement
NT	Très bonne	Recensement	Très bonne
NU	Excellent	Recensement	Très bonne